

FICHE DE SYNTHÈSE - Pesticides

Territoire d'action GP5 : **Guinefort**

Station de qualité : **04165225**

Cours d'eau : **Guinefort**

Superficie du territoire d'action : 60 km²

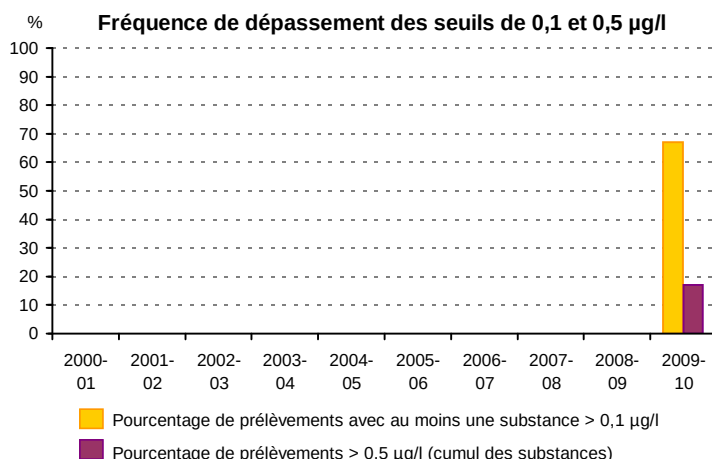
Superficie du bv du cours d'eau : 60 km²

Superficie du bv de la station : 59 km²

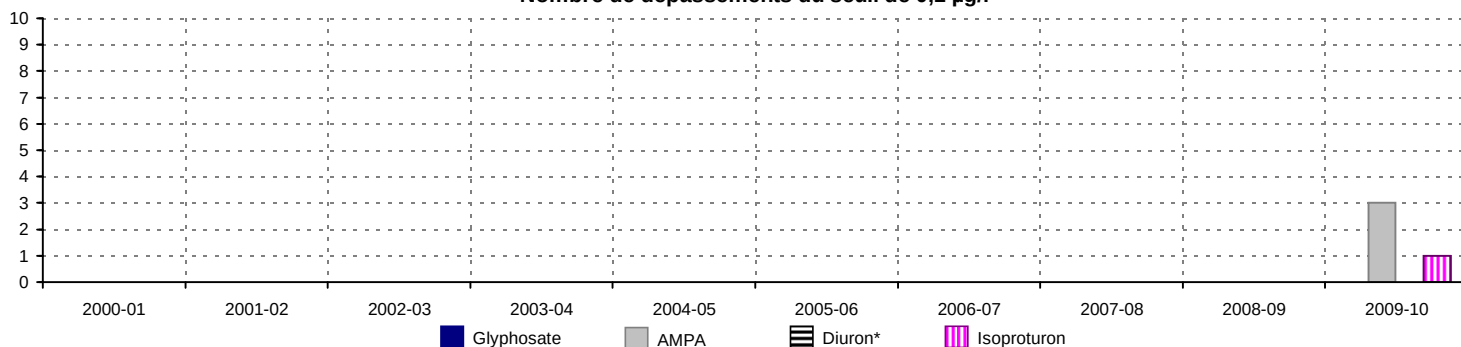
Sources de données : Communauté de Communes de Dinan

Synthèse interannuelle

	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Nb total de substances recherchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35
Nb total de substances quantifiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7
Nb de prélèvements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Nb de plvts avec au moins une substance > 0,1 µg/l	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Nb de plvts > 0,5 µg/l (cumul des substances)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Concentration cumulée maximale (µg/l)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,85
Nb de substances cumulées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4



Nombre de dépassements du seuil de 0,1 µg/l



Substances de plus fortes concentrations d'oct. 2000 à sept. 2009

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)

Substances de plus fortes concentrations en 2009-2010

Substance	Recherches	Quantifications	Dépassements de 0,1 µg/l	Maximum (µg/l)
AMPA	6	4	3	0,7
Isoproturon	6	1	1	0,18
Glyphosate	6	1		0,07
2-hydroxy atrazine	6	6		0,05
Boscalid	6	2		0,035
Atrazine déséthyl	6	2		0,035
Atrazine*	6	1		0,025

• Précédemment réalisée à la station 04165497, la synthèse prend maintenant en compte les données de suivi de la station 04165225, située plus en aval à proximité de l'exutoire. Le suivi à cette nouvelle station a débuté en mars 2010, l'année hydrologique 2009-2010 n'est donc que partiellement couverte.

• Sur les 6 prélèvements réalisés au cours de l'année hydrologique 2009-2010, 1 seul dépasse le seuil de 0,5 µg/l en concentrations cumulées (0,86 µg/l en septembre pour seulement 4 substances cumulées).

En revanche, près de 70 % des prélèvements (4 sur 6) présentent au moins une substance de concentration supérieure au seuil de 0,1 µg/l.

• 7 substances différentes ont été quantifiées au moins une fois en 2009-2010, avec un maximum de 4 dans 2 échantillons prélevés en avril et septembre.

• Glyphosate / AMPA (produit de dégradation du glyphosate) :

En 2009-2010, si le glyphosate n'a été quantifié qu'une seule fois, à moins de 0,1 µg/l, la moitié des échantillons prélevés présente une concentration d'AMPA supérieure à ce seuil. La plus forte concentration d'AMPA mesurée est 0,7 µg/l en septembre.

• Diuron* : Systématiquement recherchée en 2009-2010, cette substance n'a jamais été quantifiée.

• Isoproturon : Systématiquement recherchée en 2009-2010, cette substance n'a été quantifiée qu'une seule fois, à une concentration excédant 0,1 µg/l (concentration de 0,18 µg/l mesurée en mars).

• Aucune autre substance n'a été quantifiée à plus de 0,1 µg/l en 2009-2010. En revanche, 4 autres substances ont été quantifiées en deçà de ce seuil : le boscalid (fongicide), l'atrazine* (herbicide sélectif du maïs, interdit d'utilisation depuis 2003) et ses 2 métabolites que sont la 2-hydroxy atrazine et l'atrazine déséthyl.

• Les résultats obtenus à cette nouvelle station sont cohérents avec ceux des synthèses précédentes. A l'exception de l'AMPA, les concentrations mesurées sont globalement peu élevées et les dépassements de seuils peu fréquents. Il en résulte que le niveau de contamination du bassin versant du Guinefort par les pesticides peut être qualifié de faible à modéré.